

**REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE ZIGUINCHOR
DEPARTEMENT DE OUSSOUYE
ARRONDISSEMENT DE KABROUSSE
COMMUNE DE SANTHIABA MANJACQUE**

**RAPPORT D'ENQUETES SOCIO-ECONOMIQUES
DANS LA COMMUNE DE SANTHIABA MANJACQUE
EXEMPLE DES VILLAGES DE YOUTOU ET EFFOC**

Etude commanditée et financée par



Présenté par le Cabinet d'Etudes, de Conseils et de Réalisations « SODEMIR » SUARL
SOLUTIONS DE DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL
Quartier Goumel, lot N°403
Ziguinchor, Sénégal

Septembre 2018

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AJAEDO : Association des jeunes agriculteurs et éleveurs du Département d'Oussouye

ANRAC : Agence Nationale de Relance des Activités de la Casamance

ASC : Associations Sportives et Culturelles

BFEM : Brevet de Fin d'Etudes Moyennes

CADL : Centre d'Appui au Développement Local

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

DPSP : Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches

FADDO : Fédération d'Appui au Développement du Département d'Oussouye

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminin

IMF : Institution de Microfinance

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PIA : Plan d'Investissement Annuel

PLD : Plan Local de Développement

SDADL : Service Départemental d'Appui au Développement Local

SFD : Système Financier Décentralisé

SODEMIR : Solutions de Développement en Milieu Rural

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Carte administrative de l'arrondissement de Cabrousse.....	11
Photo 2 : Rencontre d'échanges avec l'ASC des jeunes d'Effoc.....	15
Photo 3 : Rencontre d'échanges avec les femmes du bloc maraicher d'Effoc.....	17
Photo 3 : Exemple d'une boulangerie traditionnelle	26
Photo 4 : Embarcations de personnes et de biens.....	28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des infrastructures et des effectifs scolaires (2017-2018)	20
Tableau 2 : Répartition des infrastructures sanitaires	21
Tableau 3 : Forces – Faiblesses – Opportunités - Menaces	23
Tableau 4 : Horaires et tarification des pirogues.....	29
Tableau 5 : Recommandations spécifiques	42

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	I
LISTE DES PHOTOS	II
LISTE DES TABLEAUX.....	III
SOMMAIRE	IV
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET CADRE DE L'ETUDE	3
Chapitre I : APPROCHE METHODOLOGIE	3
Chapitre II : LE CADRE L'ETUDE	6
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS	14
Chapitre III : ORGANISATION SOCIOCULTURELLE ET ADMINISTRATIVE	14
Chapitre IV : LES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	25
Chapitre V : ANALYSE INSTITUTIONNELLE.....	30
Chapitre VI : ANALYSE DE L'INCIDENCE DES PARTENAIRES STRATEGIQUES	32
Chapitre VII : RECOMMANDATIONS.....	39
CONCLUSION	46
ANNEXES	48

INTRODUCTION

L'électrification rurale est non seulement un outil de promotion du développement économique et social, mais aussi un levier pour la mise en œuvre de projets de pôles énergétiques multifonctionnels.

La question du développement des collectivités territoriales est étroitement liée à l'offre de services énergétiques. En effet, le secteur de l'énergie est créateur de richesses.

Il présente de forts liens intersectoriels avec divers secteurs socio-économiques (agriculture, santé, éducation etc.).

Il constitue ainsi une importante dimension du développement en tant que nécessité domestique et facteur de production qui affecte directement la compétitivité des produits, le temps de travail et la santé des femmes.

Ce caractère transversal du secteur en fait un instrument important de lutte contre la pauvreté. La fondation cdw Stiftung qui dans le cadre de la coopération au développement, réalise des projets d'utilité publique dans les pays en voie de développement, reste convaincue que l'accès à l'électricité est une condition préalable essentielle au développement du monde rural, en ce sens qu'il permet la réalisation d'activités économiques et la création d'emplois. Elle a donc en collaboration avec le cabinet d'études, de conseils et de réalisations « SODEMIR » SUARL a élaboré un concept basé sur l'établissement en milieu rural de systèmes d'énergie solaire pour alimenter des activités génératrices de revenus et/ou des usages productifs.

Pourquoi le choix de la commune de Santhiaba Manjacque ?

D'abord, parce qu'elle est concernée par le développement local qui, en partie, s'appuie sur l'électrification rurale. Ensuite, c'est la commune qui a le plus de potentialités naturelles dans le département de Oussouye, même si elle est la plus touchée par le conflit armé.

Enfin, c'est la commune la moins fournie en termes d'infrastructures socio-économiques, de santé, d'éducation, d'eau etc.

Ainsi, la fondation cdw Stiftung, et le cabinet d'études, de conseils et de réalisations « SODEMIR » SUARL dans le cadre de l'élargissement de leur engagement au Sénégal, plus particulièrement en Casamance, recherchent un site pour piloter leur concept.

Cependant, soucieux d'avoir une meilleure appréhension des réalités socio-économiques de la commune de Santhiaba Manjacque et de fonder leurs analyses sur des données fiables, les deux partenaires ont jugé nécessaire d'effectuer une étude de terrain.

Ce rapport est un document de base sur la situation de référence de la commune de Santhiaba Manjacque, plus précisément dans les villages de Youtou et Effoc.

L'objectif est de voir si cette commune est un site approprié pour la réalisation du concept de développement basé sur les systèmes d'énergies photovoltaïques pour alimenter des activités génératrices de revenus et/ou des usages productifs élaboré par la fondation cdw Stiftung et le Cabinet d'études, de conseils et de réalisations « SODEMIR » SURAL.

Ce document de recherche devrait donc servir de conducteur efficace pour les interventions actuelles et futures des différents acteurs de développement.

PREMIERE PARTIE : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET CADRE DE L'ETUDE

Chapitre I : APPROCHE METHODOLOGIE

I.1- Le rappel de l'objectif de l'étude

L'objectif visé à travers cette étude, est la formulation d'une recommandation à la fondation cdw Stiftung regardant la commune de Santhiaba Manjacque comme site appropriée pour la réalisation d'un projet pilote à partir des systèmes d'énergie solaire pour des usages productifs et d'activités économiques.

La méthodologie utilisée porte essentiellement sur deux étapes :

a. Première étape : La prise de contacts et la revue documentaire

La prise de contacts a consisté à informer, recueillir l'adhésion et l'engagement des autorités administratives du département et/ou de la commune de Santhiaba Manjacque.

Quant à la revue documentaire, elle a consisté à passer en revue les productions scientifiques sur la zone. En d'autres termes, une exploitation des documents relatifs à la commune de Santhiaba Manjacque.

Cette première étape dans la recherche, plus que jamais nécessaire a permis de parcourir des documents comme : le PLD de 2003 ; le rapport d'enquêtes socio-économiques dans le village de Youtou, Commune de Santhiaba Manjacque, Département Oussouye, réalisé par le GIE Diédhiou, etc. relatifs à la commune de Santhiaba Manjacque.

S'y ajoutent aussi, les entretiens avec des structures et personnes ressources de la zone. Le but de cet exercice est d'aider à mieux connaître la commune et ses environs.

b. Deuxième étape : L'enquête de terrain

Elle a consisté à un recueil d'informations auprès des populations à la base et des partenaires/structures intervenants dans la zone. A cet effet, des outils de collecte tels : questionnaires, guide d'entretien pour les différentes autorités locales, actrices et acteurs à la base ont été élaborés.

Le recueil des données s'est fait auprès des personnes ressources religieuses ou coutumières, des responsables d'OCB, des autorités administratives, communales, des partenaires techniques et financiers dans la zone.

I.2- Les Unités d'enquêtes

Elles sont constituées par les OCB de la commune, les leaders traditionnels, coutumiers et religieux, les acteurs économiques, les personnes ressources de la localité telles : le sous- préfet, le maire, les conseillers, le secrétaire municipal, les partenaires techniques et financiers intervenants dans la zone.

I.3- La Collecte de données

Pour disposer de données de terrain, des techniques et outils de collecte ont été élaborés et utilisés.

I.4- Les Techniques de collecte

Les techniques de collecte utilisées dans le cadre de cette recherche sont : l'Entrevue ou entretien, l'Enquête par questionnaire, le Focus-group, l'Observation directe et participative.

I.5- Les Outils de collecte :

Ce sont les instruments qui ont permis de procéder à la collecte des données. Ils varient en fonction de la cible. Dans le cadre de cette étude, les différents outils de collecte utilisés sont : Le guide d'entretien, le questionnaire.

Ces outils ont consisté à consulter des groupes cibles pour recueillir des informations pertinentes sur leurs activités, leurs projets économiques, individuels et collectifs.

I.6- L'échantillonnage et le déroulement des enquêtes

Au sein des villages de Youtou et Effoc, nous nous sommes intéressés à tout ce qui est susceptible de consommer de l'énergie pour la production de biens et services. Il s'agit essentiellement des potentialités économiques de la zone, des activités de production existantes, des équipements, des infrastructures communautaires.

Les enquêtes se sont déroulées généralement les week-ends et les personnes rencontrées représentent les différentes couches et structures de la population.

I.7- L'analyse des résultats

Les informations collectées ont été synthétisées, appréciées suivant les différents domaines (Cf. commentaire sur les résultats). Les données sont analysées sous l'angle des enseignements que nous pouvons en tirer (commentaire des résultats des enquêtes).

I.8- Les Difficultés rencontrées et les limites de l'étude

La réalisation de cette étude a été jalonnée par un certain nombre de contraintes qui ne manqueront pas d'avoir des incidences sur les résultats.

En premier lieu, l'absence de documents de planification récents. Ensuite, les pluies diluviennes qui compliquent parfois les traversées en pirogue, les rendez-vous annulés, le chevauchement avec le calendrier des travaux champêtres qui a plus ou moins constitué une contrainte dans la mobilisation des cibles.

S'y ajoute l'absence sur le terrain de la plupart des représentants des partenaires techniques et financiers, projets ou programmes dans la zone pour des raisons de congés (vacances) ; l'arrêt momentané de travaux (projet château d'eau dans le cadre du PUDC) à cause de la saison des pluies ; l'accès très limité aux réseaux de communication de téléphonie mobile (Orange, Expresso, Tigo) qui entraîne parfois un défaut de coordination, d'organisation des rencontres ; les imprévus (décès et autres événements sociaux).

Cependant, ces limites et difficultés n'enlèvent en rien la qualité du travail et des résultats enregistrés au regard de la démarche de recherche et/ou approche.

Chapitre II : LE CADRE L'ETUDE

Le cadre de l'étude revient sur le cadre administratif et la présentation de la zone d'étude.

II.1- Le cadre régional

La région de Ziguinchor, issue de la réforme administrative et territoriale du 1^{er} juillet 1984, correspond au cadre éco-géographique de la Basse Casamance. Elle est limitée au Nord par la Gambie, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Sud par la Guinée Bissau et à l'Est par la région de Kolda. Sa superficie est de 7339 km², soit 3,73% du territoire national.

Elle compte trois départements : Ziguinchor, Bignona, Oussouye ; Trente communes et huit arrondissements. Ziguinchor est le chef-lieu de région.

Selon les projections démographiques issues du RGPHAE-2013 (Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage), la population de la région compte 641254 habitants en 2018, répartis comme suit : département de Ziguinchor 289.904 habitants, département de Bignona 294.912 habitants, département d'Oussouye 56.438 habitants.

La population se caractérise par sa diversité ethnique.

L'ethnie Diola constitue 60,7% de la population suivie par les Mandingues 9,3%, les Pulaars 8,8%, les Wolofs 4,8%, les Manjacques 3,7%, les Mancagnes 2,5%, les Balantes 2,5%, les Sérères 2,3% et les autres ethnies 5,4%.

La région de Ziguinchor correspond à la partie du territoire national relevant du domaine soudano-guinéen. Le climat est chaud et humide. La saison pluvieuse s'étend de Juin à Octobre. Le relief est généralement plat.

Les principaux types de sols rencontrés sont : des sols hydromorphes au niveau des vallées, des sols acidifiés au niveau de la mangrove, des sols ferrugineux tropicaux et ferrallitiques, sableux ou argilo-sableux au niveau du plateau.

La couverture végétale est constituée au Nord du Fleuve Casamance par une forêt sèche secondaire et au Sud par une savane boisée soudano-guinéenne. A l'Ouest vers l'embouchure du fleuve, la végétation dominante est la mangrove.

Toutefois, elle connaît une évolution régressive depuis l'assèchement du climat.

La région appartient à la zone éco-géographique forestière dont les ressources ligneuses sont quantitativement et qualitativement plus riches et constituent les réserves forestières les plus importantes du pays.

Elle compte trente forêts naturelles classées couvrant une superficie de 116.776 ha. Les peuplements de palmier à huile (*Elaeisis guinéensis*) sont localisés particulièrement dans les départements d'Oussouye et Bignona.

La mangrove forme d'importants peuplements le long des affluents du fleuve Casamance et des bolongs. Les deux espèces qui la composent sont le *Rhizophora racemosa* et l'*Avicenia nitida*. La pêche est pratiquée dans le fleuve Casamance, les bolongs et les marigots. La récolte d'huîtres pratiquée par les femmes en saison sèche dans la mangrove, est une importante activité dans la région. La pêche des crevettes est aussi très importante dans la région.

Ces activités exercées dans la région tournent au ralenti du fait de la situation d'insécurité qui y prévaut et de certains phénomènes dégradants comme la salinisation et l'acidification des terres cumulée à la baisse de la pluviométrie, et l'exploitation abusive des ressources. En effet depuis le début de cette situation qui caractérise la région de Ziguinchor, on assiste à des déplacements de populations vers les chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de communes et aussi vers les pays limitrophes comme la Gambie et la Guinée Bissau.

Ces déplacements ont entraîné non seulement le ralentissement des activités des producteurs, le rétrécissement des terres cultivées, mais aussi le ralentissement des activités des structures intervenant dans les différentes zones de la région. Et ceci a induit de nos jours un manque de statistiques dans les différents secteurs d'activités.

(Source : PLD Santhiaba Manjacque 2003)

II.2- Le cadre départemental

Le département d'Oussouye par ailleurs, province de la royauté du « Kassa » est issue de la réforme de 1960 qui a scindé le pays en régions naturelles dont celle de la Casamance. Il est situé à l'extrême Sud-ouest et couvre une superficie de 891 km², soit 12.14% de la superficie de la région de Ziguinchor.

C'est la zone de la royauté où le roi veille à la stabilité et à la paix sociale. Sa population est estimée à 63.124 habitants soit une densité de 70,84 hbts/km².

Il est limité :

- Au Nord par le fleuve Casamance,
- Au Sud par la République sœur de Guinée Bissau,
- A l'Est par l'Arrondissement de Nyassia (département de Ziguinchor),
- Et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Le régime pluviométrique est relativement abondant (1200 à 2000mm) selon les années et son réseau hydrographique très développé. La température est généralement modérée avec des mini en période fraîche de 15 à 18° et des maxi en période chaude de 27 à 30°. L'insolation est de 09 à 10 heures selon les périodes. Il a un relief relativement plat (l'altitude par rapport à la mer ne dépasse pas 40 mètres), légèrement inclinée vers les bas-fonds ou rizières avec de petites élévations de dunes de sable le long du littoral.

Cette configuration du terrain permet de définir la nature des sols, de la végétation et les types de cultures qui y sont propices.

Les plateaux Déc-Dior : C'est la zone d'implantation des villages : Elle est propice à la culture de riz de plateau, de l'arachide, du niébé, du mil et sorgho, du maïs etc.

Les bas-fonds ou vallées : Ils sont plus bas que les plateaux et se caractérisent par un peuplement moins dense. Ils constituent le réceptacle des eaux de pluie ruisselantes, ce qui les rend plus aptes à la riziculture inondée et au maraîchage en saison sèche.

La mangrove : Elle occupe le plus souvent l'aval des vallées ; ce qui favorise à cause du déficit pluviométrique l'avancée de la langue salée sur les terres initialement cultivées.

Les palétuviers, espèce exotique s'y développent.

(Source : document d'analyse globale de la situation de développement du département d'Oussouye)

❖ **Les aspects socio-économiques**

Le département de Oussouye recèle d'importantes potentialités économiques : ses sols font parties des plus fertiles dans l'environnement le mieux arrosé du Sénégal. Paradoxalement, il se caractérise par la pauvreté de sa population, cas presque unique au Sénégal, avec 80 % des ménages et 86 % des individus vivant au-dessous du seuil de pauvreté.

Les mécanismes générateurs de pauvreté agissent par un accès très faible pour les populations à l'eau potable, aux services de santé, d'éducation et d'encadrement, surtout pour la commune de Santhiaba Manjacque.

En effet, cette dernière souffre d'une insuffisance d'infrastructures de base (pistes de production, moyens de communication, etc.). Ce qui compromet les échanges, surtout durant la saison des pluies.

Concernant le secteur primaire, il est à noter que la culture du riz sous pluie occupe la première place. En effet, le département d'Oussouye a une vocation céréalière. Cependant, il faut signaler que la baisse de la pluviométrie qui par ailleurs, n'épargne aucune culture, a réduit considérablement les surfaces cultivables. S'y ajoutent, la remonté de la langue salée, l'ensablement des rizières due d'une part à la déforestation, à l'érosion, et à l'acidité des sols.

Les méthodes culturales restent traditionnelles. Celles inculquées par les techniciens de l'agriculture sont restées vaines. Malgré la subvention de l'Etat sur le matériel agricole et les semences, leur utilisation butte le plus souvent sur des considérations socioculturelles. Le mil et le maïs restent encore marginalisés, ce qui s'explique par une habitude alimentaire des populations basées sur le riz. L'arachide, à côté du manioc est la seule culture de rente, mais la production reste encore faible. L'arboriculture se développe de manière timide : on rencontre des vergers avec les avocatiers, les colatiers, les agrumes, les manguiers, les anacardiens etc. Le maraîchage se pratique pendant la saison sèche après la récolte du riz et ce par généralement les femmes dans les blocs maraîchers.

Le secteur secondaire compte quelques unités de transformation de fruits et légumes implantées à Oussouye.

Le secteur tertiaire est dominé par le commerce, les échanges entre la Guinée Bissau, malgré l'état des routes. Le système d'épargne et de crédit est assuré par le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), le fond rotatif de l'ACDI. La poste présente à Oussouye gère le courrier, et la Sonatel tend à généraliser le téléphone jusque dans les communes et les TIC commencent à s'installer petit à petit. Le tourisme balnéaire ainsi que celui de découverte connaissent une expansion certaine avec les complexes touristiques au Cap Skiring. En effet, le département compte aujourd'hui, une quinzaine d'hôtels (de 02 à 04 étoiles), plus d'une vingtaine de campements, formant une chaîne et favorisant le tourisme de découverte et nombre de locations informelles constituent un parc réceptif important, principalement axé autour des villages de Cap Skiring, Diembéring, Cabrousse, les îles voisines, Elinkine Djiromaïte, Oussouye, Etc.

❖ **Les aspects socioculturels**

Le département d'Oussouye pourrait être classé parmi les plus riches du point de vue environnemental du fait de son aspect physique et de ses énormes potentialités naturelles. L'organisation sociale est essentiellement de type traditionnel.

La gestion foncière se caractérise par la coexistence du régime foncier traditionnel et du régime moderne issu de la loi sur le Domaine National qui connaît une application encore timide. Les terres sont gérées par les familles. L'esprit communautaire et la tradition pèsent encore fortement sur tout le système social.

Malgré la présence des religions révélées musulmanes et chrétiennes, les manifestations culturelles traditionnelles rythment la vie des populations des villages du département et s'organisent à l'occasion des fêtes, des travaux communautaires, des circoncisions, des mariages, des rites d'initiation et jouent un rôle protecteur et régulateur dans la société.

Le secteur de l'éducation s'améliore de plus en plus dans le département d'Oussouye avec la création et la réhabilitation des écoles. Aujourd'hui, on dénombre quinze (15) CEM (Collège d'Enseignement Moyen) de proximité et, dans quasiment chaque village il existe une école élémentaire. Le nombre de salles de classes s'accroît d'année en année. Le nombre moyen d'élèves par classe est de cinquante (50). Cela montre, qu'en dépit des progrès réalisés dans la construction, les effectifs restent encore pléthoriques.

Le secteur sportif et de loisirs est dominé par les associations sportives et culturelles (ASC) de jeunes. La lutte reste et demeure le sport le plus développé dans le département. Cela s'explique tout simplement par le fait qu'elle soit partie intégrante de la culture du département.

Dans le domaine de la santé, le département est assez bien fourni en infrastructures médicales ; un centre de santé très sous équipés et moins fourni en personnel qui polarise quatorze (14) postes de santé. Malgré la disponibilité des infrastructures, la bonne fonctionnalité pose souvent problème : manque ou insuffisance de personnel qualifié, manque ou vétusté des équipements, enclavement (villages insulaires).

En matière de développement socio-économique, on note la présence de GPF/GIE surtout dans le domaine de l'activité de maraichage.

❖ **Le secteur de la banque et des systèmes financiers décentralisés**

Le système financier aujourd'hui se déploie dans l'environnement bancaire, les SFD (Systèmes Financiers Décentralisés) et les fonds spéciaux de l'Etat. Le système financier classique désigne les banques commerciales.

Les Systèmes Financiers Décentralisés sont une autre appellation des Institutions de Microfinance. Contrairement au premier, les SFD offrent la possibilité d'accéder au financement sans avoir à faire face à la contrainte garantie. En plus, elle est destinée à une frange de la population exclue du système financier classique parce que disposant de revenus peu conséquents. Donc, elle est plus accessible. Les SFD s'érigent comme un levier dans la lutte contre la pauvreté. Son rôle a été reconnu avant même le sommet mondial sur le micro-crédit de 1997.

Dans le département d'Oussouye, malgré la présence des SFD, on note dans la pratique que, peu sont les entrepreneurs et/ou acteurs économiques dépourvus de moyens conséquents qui font recours aux mutuelles et autres institutions de microfinance, notamment pour satisfaire leurs besoins en fonds de roulement.

II.3 : Le cadre local

a. La situation géographique

La commune de Santhiaba Manjacque appartient à l'arrondissement de Cabrousse. Elle est située dans le département d'Oussouye et est limitée au Nord par la commune d'Oukout (villages d'Emaye et de Siganar), au Sud par la Guinée Bissau, à l'Ouest par la commune de Diembéring et à l'Est par l'arrondissement de Nyassia. Avec 137 km², la commune de Santhiaba Manjacque occupe 36,63% de la superficie de l'arrondissement.

Photo 1 : Carte administrative de l'arrondissement de Cabrousse



Source : SODEMIR, Enquêtes de terrain, 2018

b. Le Climat

Le climat soudano-guinéen qui règne dans la commune lui offre de larges possibilités dans l'agriculture, l'élevage et la foresterie.

La saison des pluies dure de Juin à Octobre. C'est la période d'activités agricoles (essentiellement rizicoles). La saison sèche va de Novembre à Mai.

La période fraîche va de Novembre à Février et on assiste à un climat chaud de Mars à Octobre.

c. Les Sols

On rencontre dans la commune des sols de mangrove, des sols de plateaux où se situent de grandes forêts et des sols de bas-fond. Ce sont des sols argilo-sablonneux, des sols hydromorphes et des sols latéritiques ferrugineux.

Les sols rizicoles sont gagnés par la remontée de sel. Ce qui réduit la capacité de mise en culture des populations et nécessite une action urgente pour stopper voire enrayer le phénomène.

D. L'hydrographie

On note la présence de plusieurs marigots dont les plus importants sont :

- Le marigot d'Essaout
- Le marigot d'Effoc
- Le marigot de Youtou
- Le marigot d'Essoukoudiack

Chaque village possède une à deux mares pour les besoins en eau du bétail et parfois pour les arrosages. Ces mares tarissent généralement à partir de Février.

e. Le milieu humain

La commune de Santhiaba Manjacque compte quinze (15) villages dont certains sont des quartiers érigés en villages (à Effoc et à Youtou). Dans chaque village, il y a un chef et des notables qui ont une fonction de régulation et de prévention surtout en matière de conflit. En cas de non règlement, l'affaire est portée au niveau du conseil municipal. Les chefs de villages constituent un maillon important dans le dispositif de régulation sociale.

La maîtrise des données démographiques est difficile à l'heure actuelle. Les enquêtes administratives ne sont plus menées depuis les années 1990. Les déplacés vivent dans une situation de dépendance qui les fragilise socialement et économiquement. Le dernier recensement administratif de 1988 estime la population de Santhiaba Manjacque à 5.028 habitants. Cependant, selon les autorités communales, la population de la commune de Santhiaba Manjacque est aujourd'hui estimée à 6.900 habitants. Le diola constitue l'ethnie majoritaire dans toute la commune. Les populations sont essentiellement des agriculteurs pour la plupart.

Sur le plan religieux, on note la pratique de trois religions : l'animisme, le christianisme, et l'islam.

(Source : Commune de Santhiaba Manjacque).

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS

Chapitre III : ORGANISATION SOCIOCULTURELLE ET ADMINISTRATIVE

III.1- Gouvernance sociale et administrative

La commune de Santhiaba Manjacque est constituée sur le plan administratif de quinze (15) villages. Il s'agit de : Djirak, Essaout, Kahéme, Essoukoudiak, Effoc Eghina, Effoc Kacounoume, Effoc Balandiate, Effoc Ehinting, Youtou Essoukaye, Youtou Djibonker, Youtou Kagar, Youtou Kanokindo, Youtou Bouhéme, Youtou Bringo.

Youtou et Effoc constituent les plus gros villages de la commune. Dans chaque village, il y a un chef qui gère les relations entre les populations et l'administration. Ces deux villages pris comme entité sociale et culturelle sont chacun respectivement administré par un chef coutumier traditionnel. A Effoc par exemple, il y a le chef suprême ou « chef des chefs » qui a à ses côtés ce que l'on pourrait appeler des lieutenants. Les populations des villages sont en majorité des diolas.

Sur le plan religieux, malgré l'avènement des religions révélées (Christianisme et Islam), on note une prédominance de la religion traditionnelle. En effet, les populations sont fortement attachées aux pratiques traditionnelles. Du coup, la gouvernance sociale repose en partie entre les mains de structures traditionnelles dirigées par des personnes choisies (Roi, Sages, Responsables traditionnels) qui entérinent des décisions prises de manière collégiale. Dans chaque village, il y a des responsables (hommes et femmes) de fétiches qui jouent un rôle important dans la vie des populations. A Youtou par exemple, on note la présence d'un roi (AATALI) et des sages (hommes et femmes) qui veillent à la stabilité et à la paix sociale.

Au total, la tradition dans la zone est loin de se perdre du fait que les animistes, qui sont très conservateurs, sont plus nombreux. On observe d'ailleurs dans les forêts, l'existence de nombreuses places de cultes appelées communément bois sacrés qui sont également des lieux de prise de certaines décisions.

En plus de ces structures, il existe d'autres structures sociales appelées « Générations » ou « Classes d'âges ». Ces dernières jouent un rôle extrêmement important dans les villages. Leurs vocations sont multiples à savoir : la solidarité, l'entraide dans les travaux champêtres et rizicoles, l'organisation et/ou régulation du village à travers l'élaboration de certaines

règles de vie. Par exemple : amende quand il y a divagation des animaux durant la période des travaux champêtres et rizières.

III.2- L'Environnement organisationnel

Outre les structures sociales traditionnelles, il existe dans le secteur des sports et loisirs pour jeunes, des Associations Sportives et Culturelles (ASC). Dans chaque village, il y a une ASC. Cependant, pour renforcer les liens d'amitié, de fraternité, de communion, de solidarité, de partage entre les différents villages au lendemain du conflit, il a été jugé opportun de créer une structure fédératrice dans chacun des deux villages (Youtou et Effoc).

Photo 2 : Rencontre d'échanges avec l'ASC des jeunes d'Effoc



Source : SODEMIR, Enquêtes de terrain, 2018

Ces organisations apparemment très bien structurées (existence d'un bureau avec un Président, un Vice-Président, un Secrétaire Général, un Adjoint au Secrétaire Général, un Trésorier Général, un Adjoint au Trésorier Général et parfois des commissions), au début de leur création s'étaient donné comme mission : le travail pour un retour des populations qui ont été contraintes de se déplacer vers la Guinée Bissau, la Gambie ou d'autres localités de la région.

Beaucoup de familles des villages de Youtou et Effoc sont rentrés après des années d'exil. Toutefois, il y a certaines qui sont encore réfugiées et déplacées. Après la reconstruction des habitations, l'accent a été mis sur l'état civil et l'éducation. En effet, selon les responsables des ASC de jeunes, il fallait tout faire pour amener le maximum de populations à l'école, leur offrir les possibilités d'acquérir des connaissances et compétences afin d'espérer avoir un avenir meilleur et de pouvoir participer activement au développement de leur localité. Les jeunes se sont donc mobilisés à l'époque pour aller à la rencontre de leurs frères et sœurs

déplacés, les convaincre de revenir. C'est ainsi que le retour a commencé à se faire petit à petit.

Par ailleurs, il est à noter que ces efforts de reconstruction se sont faits avec l'appui de partenaires tels que : l'ANRAC, l'AJAEDO, le PROCAS etc. Aujourd'hui, face à l'émergence de nouveaux besoins, les responsables des ASC des jeunes de Youtou et Effoc dans la même dynamique que leurs anciens tentent de maintenir le cap. En effet, les ASC en dehors des activités récréatives (soirées dansantes, football etc.), s'activent dans le domaine de la protection de l'environnement à travers les reboisements de la mangrove afin de restaurer la flore et la faune et relancer ainsi les activités économiques.

Egalement dans le domaine du social à travers les journées d'investissement humain au niveau des infrastructures socio-éducatives (écoles, foyer) et sanitaires (poste de santé, maternité...). En outre, dans le domaine de l'encadrement des élèves, les jeunes de l'ASC de Effoc assurent un contrôle et un suivi régulier des élèves dans les différents quartiers. Ce qui leur a valu des résultats assez satisfaisants. Ce volet d'encadrement fait partie des perspectives de l'ASC des jeunes de Youtou.

L'organisation de congrès villageois autour du retour des populations déplacées surtout en Guinée Bissau et sur les problèmes de la commune, de journées culturelles et sportives dans le but de renforcer les liens d'amitié, d'unité, de fraternité, de solidarité, de communion et de partage entre les populations de la commune de Santhiaba Manjacque et celles des villages limitrophes de la Guinée Bissau ne sont pas restés. En témoignent, les journées culturelles et sportives, édition 2018 à Youtou du 10 au 15 Septembre 2018.

Aujourd'hui, face à la problématique de l'emploi au Sénégal aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, on note petit à petit une certaine prise de conscience chez les jeunes des villages de Youtou et Effoc. En effet, ces derniers en individuel et/ou en groupe tentent de développer des idées entrepreneuriales dans divers domaines. Conscients du rôle important qu'ils doivent jouer dans le développement de leur localité, les jeunes mènent des réflexions autour de leurs complexes socioculturels en vue de les exploiter le maximum possible.

A Effoc par exemple les réflexions portent sur des activités d'apprentissage (couture, coiffure, etc.) pour les jeunes filles et jeunes garçons en rupture scolaire dont la plupart sont dans les villes où ils travaillent comme domestiques. Et ce, parfois dans des conditions très difficiles. En outre, malgré, l'enclavement de la zone qui constitue une grande difficulté, certains jeunes

estiment qu'il y a des opportunités pour mener de petites activités de commerce. Par exemple le maraichage.

Pour d'autres, l'activité de transformation est porteuse et peut aider à limiter le pourrissement des produits, même s'il y a véritablement le problème de l'enclavement. Pour ces jeunes avec les produits transformés, on a la chance d'écouler petit à petit. Ce qui n'est pas le cas avec certains produits périssables du maraichage comme la tomate.

Par rapport aux services, les jeunes ont affirmé que les transferts d'argent constituent un besoin pour les populations des villages de Youtou et Effoc, voire même celles des villages de la Guinée Bissau. Le Secrétaire Municipal de la commune, par ailleurs Président de l'ASC de Effoc a affirmé avoir à maintes reprises retiré de l'argent à Oussouye pour des gens d'Effoc. Outre les Associations Sportives et Culturelles (ASC), nous notons chez les femmes l'existence de Groupements d'Intérêt Economique (GIE) ou Groupements de Promotion Féminin (GPF), mais aussi des associations de classes d'âges.

Photo 3 : Rencontre d'échanges avec les femmes du bloc maraicher d'Effoc



Source : SODEMIR, Enquêtes de terrain, 2018

Ces GIE et/ou GPF s'investissent tant bien que mal dans diverses activités économiques ou sociales. Et comme sur le plan administratif, dans chaque village il y a un bloc maraicher. Cependant, faute de moyens de production matériels et financiers, ces blocs ne fonctionnent pas.

A Youtou, il y avait un bloc maraicher pour toutes les femmes, et les activités tournaient autour de l'élevage et du maraichage, mais la faillite de l'ASACASE (Association Sénégalaise pour l'Appui à la Création d'Activités Socio-économiques) structure d'appui des personnes défavorisées dans la création et la gestion de micro et petites entreprises (MPE) génératrices d'emplois et de revenus stables, a contribué à l'échec du bloc.

Aujourd'hui, il n'y a que deux (02) blocs maraichers fonctionnels à Youtou. Il s'agit des blocs maraichers des femmes de Bringou et Kagar. Les femmes du quartier et/ou village d'Essoukaye n'ont pas d'espace. Elles s'activent dans les locaux de la mission catholique.

Pour ce qui concerne le village d'Effoc, il y a un seul bloc maraicher pour toutes les femmes. A peu près une centaine de femmes s'activent dans ce bloc. Il existe un bureau composé : d'une Présidente, d'une Vice-Présidente, d'une Secrétaire Générale, d'une Secrétaire Générale Adjointe, d'une Trésorière Générale, d'une Trésorière Générale Adjointe. Ce dernier (le bureau) est chargé de coordonner les activités du bloc et de répartir les tâches et/ou responsabilités entre les différents membres. Après la récolte, les produits sont commercialisés sur place dans le village et parfois au niveau du Pont de Niambalang ou à Oussouye.

Cependant, comme dans toutes les organisations à travers le pays, celles de Youtou et Effoc font face à d'énormes difficultés.

D'abord, le manque de moyens financiers malgré la présence dans le département des institutions de microfinance des PME et PMI en milieu rural. Les femmes bien qu'elles soient au courant de l'existence des institutions financières, ont peur d'aller vers ces structures pour demander un crédit. Elles disent avoir peur de ne pouvoir être en mesure de rembourser car beaucoup d'entre elles n'ont pas d'idées concrètes de projets d'AGR (Activités Génératrices de Revenus). Les femmes n'ont donc aucune relation avec les institutions financières (IMF) qui sont dans le département. S'y ajoutent, les difficiles conditions d'écoulement des produits, faute de pistes. Selon elles, la pirogue ne constitue pas un moyen sûr et efficace de transport. En plus, sa capacité d'accueil est très limitée, et la durée de la traversée trop longue.

Aussi du fait que les rotations soient très limités (mercredis et samedis) pour Effoc par exemple. Ce qui ne favorise vraiment pas le développement des affaires, même si quelque part il y a des opportunités de mener des activités économiques avec les produits venant de la Guinée Bissau. Mais, l'enclavement constitue encore une fois le véritable problème.

Ensuite, il y a le manque et/ou déficit d'équipement (arrosoirs, fûts, tuyau...) pour la production.

Et enfin, la pauvreté des sols, la salinisation des terres, la qualité des équipements, l'absence d'un bon système d'approvisionnement en eau dans les blocs, défaut de grillage pour sécuriser les blocs, le manque de professionnalisme, la commercialisation, mais surtout

l'organisation interne. En effet, théoriquement on note des structures assez bien organisées, mais dans la pratique il y a un grand écart. On voit que le travail est plus ou moins bien coordonné, il n'y a pas une dynamique de groupe, les techniques de gestion ne sont pas bien maîtrisées, il n'y a quasiment pas de suivi/accompagnement des structures techniques décentralisées, etc.

Chacun essaie de se tirer d'affaire comme il peut. (Exemple : gestion des parcelles et commercialisation des produits en solo). Cependant, malgré les difficultés qu'elles rencontrent, les femmes affirment que leurs activités dans les blocs maraichers permettent petit à petit une évolution de la situation socio-économique de leurs ménages. En effet, elles ont affirmé qu'après la commercialisation des produits tirés du maraichage, elles parviennent à assurer la scolarité (inscription, fournitures scolaires...) de leurs enfants. Aussi, elles contribuent aux revenus de leurs ménages en investissant leurs ressources dans le bien-être familial.

III.3 : L'Environnement socio-éducative

L'importance de l'éducation en général n'est plus à démontrer. À ce propos, Erasme écrivait : « *La base, le milieu et le sommet, c'est-à-dire la substance et le degré suprême de toute la félicité humaine, consistent en une éducation régulière, (...), soignée et méthodique* » (Erasme, 1529).

L'éducation joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social d'un pays. Elle représente le principal moyen par lequel les populations d'un pays peuvent échapper à la pauvreté et améliorer leur bien-être. C'est pourquoi les autorités sénégalaises ne cessent de consentir des efforts pour booster le système éducatif, en lui consacrant 40 % du budget national.

Aujourd'hui dans le département d'Oussouye, plus précisément à Santhiaba Manjacque, l'une des communes les plus touchées par le conflit armé, on note de plus en plus une amélioration de la carte scolaire avec la création et la réhabilitation d'infrastructures éducatives. Beaucoup d'efforts de reconstruction des infrastructures d'éducation ont été faits. On dénombre deux (02) CEM (Collège d'Enseignement Moyen) de proximité et, dans chaque village il existe une école élémentaire. Ces structures éducatives sont fréquentées par les enfants des villages de Youtou, d'Effoc et d'autres dont les parents sont de la localité, mais résident présentement en Guinée Bissau.

La majorité des professeurs et enseignants sont de la région de Ziguinchor. Et, malgré l'enclavement, les difficiles conditions d'accès et d'apprentissages (absence d'électricité, absence de TIC, etc.), ces professeurs et enseignants font de très bons résultats (taux de réussite entre 50% et 92% au niveau du primaire et 100% pour le CEM de Youtou deux années de suite. Même situation à Effoc (le taux de réussite au BFEM ces dernières années tourne autour de 97% voire 100%). En témoignent les résultats du concours départemental niveau CM2 où la lauréate est de l'école élémentaire d'Effoc. Ce qui constitue une grande fierté pour les populations de la commune de Santhiaba Manjacque.

Tableau 1 : Répartition des infrastructures et des effectifs scolaires (2017-2018)

N°	Nom de la structure	Nombre de groupe pédagogique	Nombre d'enseignants			Effectifs des élèves		
			H	F	T	G	F	T
1	CEM YOUTOU	13	10	01	11	98	108	206
2	CEM EFFOC	04	08	00	08	81	97	178
3	ECOLE ELEMENTAIRE YOUTOU	12	11	02	13	156	168	324
4	ECOLE ELEMENTAIRE EFFOC	09	10	00	10	133	117	250
5	ECOLE ELEMENTAIRE ESSAOUT	05	04	01	05	93	49	142
6	ECOLE ELEMENTAIRE DJIRACK	03	03	00	03	18	15	33
7	ECOLE ELEMENTAIRE KAHEME	04	04	00	04	34	35	69
COMMUNE SANTHIABA MANJACQUE		50	50	04	54	613	589	1202

Source : IDEN Oussouye

III.4 : L'Environnement sanitaire

Le système de santé du Sénégal est organisé selon une structure pyramidale à trois niveaux : central (Ministère de la santé), intermédiaire (Régions Médicales) et périphérique appelé district sanitaire. Dans la région l'offre de soin épouse l'architecture de la pyramide sanitaire. Au sommet, l'hôpital constitue la référence, suivi des centres de santé au niveau intermédiaire et les postes de santé au niveau périphérique. Ce dispositif est complété par l'offre du secteur privé, la médecine traditionnelle, et au niveau communautaire, par des cases de santé.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes surtout intéressés du niveau périphérique. En effet, le département de Oussouye est assez bien fourni en infrastructures médicales ; un centre de santé très sous équipé et moins fourni en personnel qui polarise quatorze (14) postes

de santé. Malgré la disponibilité des infrastructures, la bonne fonctionnalité pose souvent problème : manque ou insuffisance de personnel qualifié, manque ou vétusté des équipements, enclavement (villages insulaires).

La commune de Santhiaba Manjacque dispose d'un certain nombre d'infrastructures sanitaires permettant d'accueillir les patients. Le poste de santé qui se trouve à Youtou fonctionne depuis 2006, et dispose d'un ICP (Infirmier Chef de Poste), d'une sage-femme, de deux matrones, d'un dépositaire (chargé de la pharmacie) et d'un relais. On y traite les patients venant des différents coins du village et ceux des villages limitrophes de la Guinée Bissau pour différents soins et accouchements.

Aujourd'hui, le gouvernement du Sénégal, à travers le Programme d'urgence de modernisation des axes et territoires frontaliers (PUMA), a offert une (01) ambulance médicalisée dernier cri, au village de Youtou. Malheureusement, à cause de l'insécurité sur la route, l'ambulance qui doit contribuer à améliorer la prise en charge des malades et à réduire la durée des évacuations dans cette zone trop enclavée, est stationnée au centre de santé du département d'Oussouye. Du coup, les évacuations continuent de se faire par pirogue. Ce qui constitue un vrai calvaire pour les populations des villages de Youtou et Effoc. A cela s'ajoute, le problème de la conservation des vaccins et certains médicaments faute d'électricité.

Toutefois, il à noter que malgré les avancées de la médecine moderne et l'existence de structures de santé, les populations des villages de Youtou et Effoc fréquentent « l'hôpital du bois sacré » puisqu'elles gardent encore leur savoir médical souvent hérité des ancêtres et continuent à l'utiliser.

Tableau 2 : Répartition des infrastructures sanitaires

Villages	Population	Cases de santé	Postes de santé	Maternités rurales
Youtou (6 villages)	3000	00	01	01
Effoc (4 villages)	2000	01	-	01
Santhiaba Manjacque	400	01	-	-
Kahéme	300	01	-	01
Djirack	700	-	01	01
Essoukoudiack	200	-	-	-
Essaout	300	01	-	-
Total	6.900	04	02	04

Source : SODEMIR, Enquêtes de terrain, 2018

III.5 : L'Hydraulique

En matière d'hydraulique, il n'y a quasiment pas d'infrastructures dans la commune de Santhiaba Manjacque. Le seul forage qui se trouve dans la commune, n'est pas fonctionnel. Et comme la plupart dans le département d'Oussouye, ce dernier souffre d'une mauvaise gestion. L'accès à l'eau potable constitue donc un des principaux problèmes des villages d'Effoc, mais surtout Youtou. En effet, ce dernier se trouve dans une presqu'île. Il est entouré des trois côtés par des marigots. Aux abords des mangroves, la remontée du sel affecte les rizières et la nappe phréatique. De ce fait, l'eau reste inutilisable une partie de l'année. Les quelques puits en hauteurs servent à tous les besoins domestiques et à la consommation. On assiste quotidiennement à une vraie corvée ou tout le monde est mis à contribution (hommes, femmes et enfants).

Le seul mini forage existant dans le village d'Essoukaye fonctionne à mi-temps et les usagers se cotisent de temps en temps pour faire tourner la pompe et constituer des réserves. Au total, il existe plusieurs puits modernes et traditionnels dans la commune. En effet, dans le cadre de la reconstruction de la Casamance, la commune de Santhiaba Manjacque a bénéficié de fonçage et de réhabilitation de puits.

Les mares sont nombreuses retenant de l'eau pendant une bonne partie de l'année servant d'abreuvement aux animaux. Toutefois, d'après les informations recueillies sur le terrain, il est prévu dans le cadre du PUDC (Programme d'Urgence de Développement Communautaire), la réalisation d'un château d'eau pour Youtou et Effoc. Ce qui serait un grand soulagement et une aubaine pour les populations de ces zones déshéritées du pays.

III.6- Les forces et les faiblesses liées à la position géographique de la commune en rapport à la situation de la région et des échanges transfrontaliers

La commune de Santhiaba Manjacque fait frontière avec la République de la Guinée Bissau et la position des villages de Youtou et Effoc le long de la frontière favorise les échanges économiques entre les deux communautés.

Du côté de la Guinée, nous avons les villages de Boudjing, Edjiatène, Kassolole, Karouhayé, Basséor, Téginate, Essoukoudiack. Les deux communautés (Sénégalaise et Guinéenne) ont des liens qui transcendent les limites administratives et des deux côtés de la frontière des activités se mènent sans incidences. On rencontre des familles qui ont des terres de l'autre côté et des

liens de parenté avec des familles de Boudjing (cousins, beaux-parents), village plus proche de Youtou.

La population est en majorité Diola (ethnie majoritaire le long de la frontière) et les gens partagent les mêmes cérémonies rituelles et cultuelles. Les échanges sont de toutes sortes (économiques, socioculturels, commerciaux etc.) Par exemple en période de campagne de noix d'anacarde, beaucoup de femmes et d'hommes des villages de Youtou et Effoc vont travailler dans les plantations en Guinée. En retour, beaucoup de noix d'anacarde de la Guinée sont vendus du côté de la frontière Sénégalaise. Des familles Guinéens envoient leurs enfants à l'école à Youtou et Effoc.

Lors des événements en Casamance, beaucoup de familles de Youtou et Effoc ont trouvé refuge dans les villages limitrophes de la Guinée Bissau. En effet, de par sa position géographique et des relations entre communautés, les villages de Youtou et Effoc sont de véritables pôles d'échanges possibles entre Sénégalais et Guinéens.

Tableau 3 : Forces – Faiblesses – Opportunités - Menaces

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> + Existence d'entités sociales solides (sections villageoises) assez bien organisées dans la commune et hors de la commune ; + Abondance de ressources naturelles, + Variété des produits (agricoles, forestiers, fruitiers, de l'élevage etc.) ; + Solidarité et entraide. 	<ul style="list-style-type: none"> + Inaccessibilité de certaines zones ; + Déplacements très limités ; + Absence d'électrification qui limite le développement de certaines activités ; + Pouvoir d'achat de la population faible.
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> + Zone à fort potentiel agricole ; + Présence de grandes forêts ; + Présence du Parc Nationale de Basse Casamance ; + Zone encore vierge en matière d'investissement pour le développement ; + Intégration sous régionale (villages limitrophes de la Guinée Bissau). 	<ul style="list-style-type: none"> + Enclavement ; + Déficit pluviométrique ; + Salinisation des terres cultivables ; + Instabilité de l'Etat voisin et porosité de la frontière.

Source : SODEMIR, Enquêtes de terrain, 2018

III.7- Place des énergies renouvelables dans le développement de la commune

Sur quinze (15) villages de la commune, il n'y a qu'un seul (Essaout) qui est électrifié. La SENELEC (Société Nationale d'Electrification) est inexistante à Santhiaba Manjacque. Dans le quotient des villageois, on sent le besoin d'une source d'énergie pour résoudre un certain nombre de problèmes et de valoriser les potentialités existantes.

Au niveau domestique, les ménages les plus nantis installent des kids solaires pour l'éclairage, l'apprentissage des enfants, la charge des téléphones et autres appareils. Le reste de la communauté se débrouille avec les produits chinois proposés par les vendeurs sur place ou à l'extérieur.

Dans les structures éducatives, il existe de petites installations pour les besoins d'apprentissage des élèves.

Par contre les autres secteurs restent affectés. Notamment la santé dans la conservation des médicaments ; l'accès à l'eau pour les besoins domestiques et économiques (maraichage, décortiqueuse, moulin etc.), le commerce (production de glace, transformation de fruits, conservation, etc.), les services.

Chapitre IV : LES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

La commune de Santhiaba Manjacque, dispose de fortes potentialités économiques favorables à son émergence. Toutefois, l'enclavement de la zone, combinées à la crise qu'elle a traversée, constituent un handicap pour amorcer un développement économique harmonieux. Les principales activités économiques sont l'agriculture, la pêche, l'élevage, le petit commerce, le transport, etc.

Les emplois salariaux (fonction publique ou privée), le métier de forgeron constituent également des sources de revenus non négligeables.

IV.1- L'agriculture

L'agriculture reste la principale activité économique (riziculture dans les rizières, la culture de l'arachide, etc.). Des organisations de femmes existent et s'activent autour d'activités de maraichage, mais rencontrent d'énormes difficultés, faute de moyens matériels et financiers pour la production et l'écoulement des produits.

IV.2- L'élevage

L'élevage est pratiqué d'une manière traditionnelle. Mais, il se développe petit à petit. Le cheptel est composé de bovins, de caprins, de porcins et de la volaille traditionnelle. On observe timidement le développement de l'aviculture avec les poulets de chairs.

IV.3- La pêche

La pêche se pratique d'une manière traditionnelle, avec l'épervier, la nasse ou l'installation de barrages artificiels. La transformation des produits de pêche est généralement faite par les femmes d'une manière traditionnelle.

Toutefois, il est à noter qu'il existe un point de débarquement au niveau du Pont de Niambalang. Cependant, l'aménagement à Youtou et Effoc d'infrastructures (plateforme de débarquement, toilettes et abris, etc.) permettra de sécuriser le transport des personnes et des biens.

IV.4 : Le petit commerce

Même si l'enclavement ne favorise pas beaucoup trop les échanges commerciaux, on note petit à petit le développement de l'activité de commerce dans les villages, mais aussi à

l'extérieur des villages notamment au Pont de Niambalang, à Oussouye, voire même Ziguinchor.

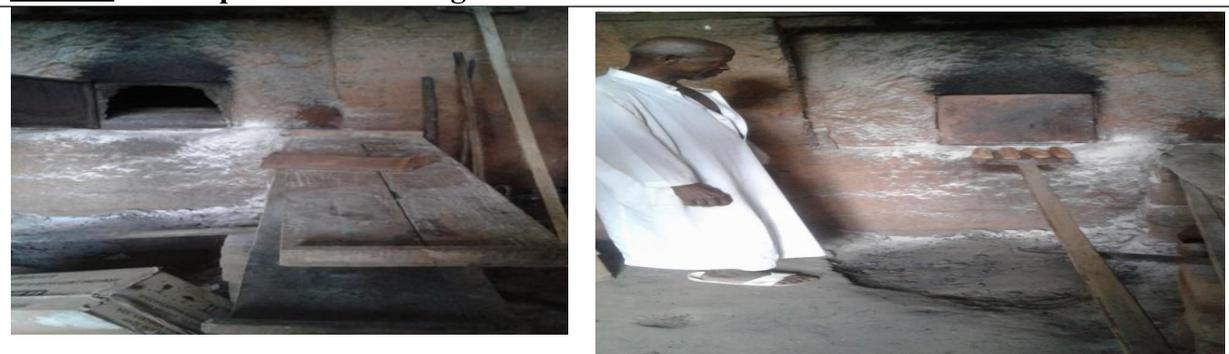
Le commerce est une des activités les plus importantes, on trouve presque toutes les couches de la population hommes, femmes, jeunes qui, après l'agriculture se livrent à leur petit commerce pour pouvoir joindre les deux bouts. Cependant, les femmes et les jeunes sont plus présents dans ce domaine.

Les produits tournent autour des fruits de cueillette, de l'huile de palme, du vin de palme, des fruits de mer, des produits maraichers etc. Outre cela, on note la présence de quelques boutiques de vente de denrées de premières nécessités et de débits de vente de boisson (industrielle et locale). On note également dans chaque village, la présence d'une boulangerie traditionnelle qui est une activité génératrice de revenus très répandue au Sénégal pour la production de pains en milieu rural et péri-urbain. Cette activité concurrence même la boulangerie moderne dans le département d'Oussouye.

Dans les villages de Youtou et Effoc, le pain consommé par les populations provient en partie de l'extérieure (Ziguinchor, Oussouye) de par l'embarcadère du pont de Niambalang ou de la Guinée voisine. En effet, compte tenu des conditions difficiles de travail (recherche de bois de chauffe, pertes et fuites de chaleur, exposition à la fumée, absence de main d'œuvre etc.), les boulangeries traditionnelles de la place, ne parviennent pas à satisfaire la demande surtout en cette période de travaux champêtres où la denrée est très demandée. Les populations se ravitaillent donc à la semaine ou quotidiennement à partir du pont de Niambalang.

Par ailleurs, il est à noter que dans le domaine de l'environnement, ces boulangeries construites en banco (argile) sous forme de dôme ont une très forte empreinte écologique due à la consommation de bois de chauffe et contribuent à la déforestation locale.

Photo 3 : Exemple d'une boulangerie traditionnelle



Source : SODEMIR, Enquêtes de terrain, 2018

IV.5- Le transport

Le transport joue un rôle fondamental dans le développement socio-économique de la commune de Santhiaba Manjacque, plus particulièrement des villages de Youtou et Effoc. La principale entrave notée dans cette zone est l'enclavement. Par ailleurs, les populations pour faire face à cette difficulté, tentent de développer des stratégies pour booster le développement du transport maritime.

On peut citer, entre autres actions, la location d'une deuxième pirogue par le village de Effoc afin d'assurer le transport des personnes et des biens, la mise en route de deux autres pirogues à Youtou par la mission catholique et le CEM, en plus de celle du village pour plus de fluidité dans les déplacements. Ces transports constituent pour le moment, le moyen de déplacement le plus utilisé des populations des villages de Youtou et Effoc. Ils (ces transports) essayent de désenclaver les villages et desservent quotidiennement (matin et soir) et/ou tous les mercredis et samedis le Pont de Niambalang (pôle excentré), et favorisent une certaine accessibilité et permettent l'évacuation d'une partie des produits vers le département ou la région.

Au total, le village de Youtou est équipé de trois (03) pirogues motorisés. Celui d'Effoc de deux pirogues. Ces pirogues transportent les personnes et leurs biens à un coût acceptable. Le prix du billet est de cinq cent francs (500 F.CFA) selon si on est résident ou pas. Outre les paniers de « tol » et sacs de riz qui sont à deux cent cinquante francs (250 F CFA), il n'y a pas un modèle de tarification fixe. Cette dernière se fait par marchandage.

La durée de la traversée est d'environ une heure de temps. La capacité d'accueil des pirogues varient entre 15 à 60 personnes avec un certain nombre de bagages. Le carburant pour faire fonctionner les moteurs est acheté sur place au Pont de Niambalang. Le bidon de vingt (20) litres est vendu à douze mille francs (12.000 F CFA). La quantité d'énergie consommée par voyage aller/retour est d'environ dix (10) à quinze (15) voire même vingt (20) litres.

Ainsi, pour une bonne organisation et un bon fonctionnement du travail, il a été désigné dans chaque village des responsables chargées de la gestion de l'activité. A Effoc par exemple, un comité de gestion composé de quatre (04) personnes a été créé. Ainsi, ce dernier a procédé à l'ouverture d'un compte bancaire au niveau du CMS (Crédit Mutuel du Sénégal) d'Oussouye.

Le versement se fait chaque deux semaine. Et les recettes sont réparties comme suit :

Une part pour le conducteur, une part pour le propriétaire, une part pour le village d'Effoc, une part pour le fonctionnement.

Les parts cumulés du village sont souvent utilisés pour les besoins communautaires des populations (apports dans la réalisation de projets, renforcement en médicaments de la case de santé, prise en charge d'hôtes, etc.). A la fin de chaque année, il est tenu sur la place publique du village, un bilan financier. Toutes les populations sont invitées à prendre part à la rencontre. Des copies de toutes les pièces justificatives sont remises aux participant-e-s. C'est à peu près le même système à Youtou avec l'association des femmes du village comme structure chargée de la gestion de la pirogue.

Contrairement aux pirogues de la mission catholique et du CEM à Youtou, où les recettes, en dehors de la prise en charge des conducteurs, ne sont pas redistribuées et/ou investies dans des domaines prioritaires de développement socio-économique, même si elles concourent à desservir les deux villages. En résumé, le trafic entre les villages de Youtou, Effoc et le pont de Niambalang reste et demeure une source de revenu importante pour les populations.

Cependant, les principales contraintes sont : l'absence de gilets de sauvetage, les difficultés d'accostage au niveau des débarcadères de Youtou et Effoc à cause de leur petitesse.

Photo 4 : Embarcations de personnes et de biens



Source : SODEMIR, Enquêtes de terrain, 2018

A côté de ce transport, nous assistons à l'avènement des motos « Jakarta » qui assurent le transport des personnes et des biens à l'interne, voire même à l'externe (Guinée Bissau, villages environnants de la commune). Toutefois, en saison des pluies les pistes sont quasi-impraticables. L'enclavement routier est réel dans cette zone.

Pour certains déplacements des autorités administratives du département, des partenaires techniques et financiers etc. la piste principale est empruntée, mais sous escorte militaire. En somme, les activités citées ci-dessus sont les principaux secteurs vitaux permettant aux populations de subvenir à leurs besoins.

Tableau 4 : Horaires et tarification des pirogues

Horaires			Tarifs Aller-Retour résidents et non-résidents	Tarifs location résidents Aller-Retour	Tarifs location non-résidents Aller-Retour
Départ de Youtou	Départ d'Effoc	Départ Pont de Niambalang			
09H tous les jours	09H les mercredis et samedis	17H les mercredis et samedis	1.000 F CFA	15.000 F CFA	30.000 F CFA

Source : SODEMIR, Enquêtes de terrain, 2018

Chapitre V : ANALYSE INSTITUTIONNELLE

L'environnement institutionnel tourne autour de : la Sous-préfecture, du conseil municipal, des structures administratives telles le CADL et les partenaires techniques et financiers, projets et programmes intervenants dans la zone.

Le Conseil municipal

Le bureau du conseil municipal est composé du Maire et de ses deux (02) Adjoints. Le conseil municipal a pour rôle de délibérer sur l'ensemble des questions qui ont une corrélation avec les compétences transférées. La mission du conseil municipal s'avère très difficile, même si une période d'accalmie est notée dans la zone depuis quelques années. La taxe rurale qui constitue l'essentiel des recettes prévisionnelles n'est pas recouvrée, ce qui limite la capacité de prise en charge et de fonctionnement de la commune.

Les fonds de transfert que l'Etat alloue à la commune constituent les seules ressources du budget. Au stade actuel, il est difficile d'envisager des contributions financières de la commune à partir de son budget, d'où la difficulté pour la programmation de certaines actions prioritaires de développement. L'absence de ressources financières constitue donc le principal obstacle du conseil municipal.

Le Centre d'Appui au Développement Local

Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) est un service déconcentré du Service Départemental d'Appui au Développement Local. Il assure une mission républicaine auprès des autorités administratives.

Son rôle auprès de l'arrondissement de Cabrousse se résume à :

- ✓ L'appui à la planification locale (PLD, PIA etc.) ;
- ✓ L'intermédiation ou la facilitation avec les autres acteurs (Etat, SFD, ONG, etc.) ;
- ✓ L'appui à l'élaboration et à l'exécution du budget du Conseil Municipal ;
- ✓ L'appui à la délimitation foncière : alignement de villages, délimitation de parcelles de cultures ;
- ✓ Le renforcement de capacités dans le domaine de la décentralisation et de l'exercice de compétences transférés ;
- ✓ L'appui à la mise en place de projets de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, l'action du CADL dans la commune de Santhiaba Manjacque, plus précisément à Youtou et à Effoc peine à être visible. A cause de la situation d'insécurité qui règne dans la zone et l'enclavement, les populations des villages de Youtou et Effoc, ne bénéficient quasiment pas de l'appui/conseil du CADL. Ces services déconcentrés de l'état ne sont présents dans la zone à une fréquence très faible.

Toutefois, le CADL a la possibilité d'intervenir auprès des organisations communautaires de base dans les domaines suivants :

- L'appui institutionnel et organisationnel ;
- La formation technique en agriculture, foresterie, etc
- L'appui à la création et au suivi des initiatives d'épargne et de crédit ;
- L'appui à la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
- L'appui à la maîtrise des techniques de gestion, etc.

En résumé, la collaboration future et souhaitée entre le CADL et les organisations communautaires de base de la commune de Santhiaba Manjacque est bénéfique à ces dernières. Pour l'heure, il n'existe aucune relation entre les agents techniques de l'agriculture et de l'élevage.

La Sous-préfecture

Le sous-préfet est placé à la tête de l'arrondissement de Cabrousse qui compte deux communes (Santhiaba Manjacque et Diembéring). Il assure les fonctions administratives de l'Etat dans l'arrondissement mais aussi, il est officier de l'état civil. Il fait le contrôle de légalité des actes pris par les collectivités territoriales de Santhiaba Manjacque et de Diembéring dans le cadre des dispositions des articles 334 à 336 du code des collectivités territoriales.

Les structures d'appui au développement

En dehors de l'Etat, des partenaires au développement interviennent dans la commune de Santhiaba Manjacque. Ces projets et programmes seront développés dans le chapitre qui suit.

Chapitre VI : ANALYSE DE L'INCIDENCE DES PARTENAIRES STRATEGIQUES

En dehors de l'Etat (PPDC, PUDC, PUMA), des partenaires au développement interviennent dans la commune de Santhiaba Manjacque. Il s'agit de : AFRICARE, CICR, CARITAS.

Le PPDC

Le Projet Pôle de Développement de la Casamance, est un programme du gouvernement de l'état du Sénégal. Il pour objectif l'appui au développement d'une agriculture commerciale à travers l'approche chaîne de valeurs qui vise :

- d'accroître la productivité agricole dans les filières agricoles ciblées en faveur des jeunes et des femmes et,
- d'améliorer l'accessibilité des zones rurales ciblées en Casamance.

Les composantes du PPDC sont ainsi structurées :

- **Composante 1** : Appui à la production, à la post-récolte et à la mise en marchés des produits agricoles
- **Composante 2** : Accessibilité rurale
- **Composante 3** : Mise en œuvre d'un mécanisme pilote d'engagement citoyen

Ainsi, pour la mise en œuvre des activités du programme dans le département d'Oussouye, le PPDC a procédé à une sélection d'OCB (Organisations Communautaires de Bases) du département.

Au finish, c'est la FADDO (Fédération d'Appui au Développement du Département de Oussouye) qui a été choisie comme structure chargée de la mise en œuvre des activités du PPDC dans le département d'Oussouye. Depuis donc 2016 le PPDC travaille avec la FADDO dans tout le département. Les interventions sont essentiellement axées sur le volet agricole par la fourniture de moyens (semences, petit matériel, système d'exhaure, installation grillage) pour l'amélioration de la production et de la productivité du riz, de l'horticulture et de l'ostréiculture.

Selon les responsables de la FADDO, l'appui se fait par rapport aux besoins et à la motivation des femmes des différents blocs maraichers dans le département. Des animateurs de terrain font des descentes fréquentes pour suivre et encadrer les femmes.

En 2017 par exemple, la FADDO a suivie huit (08) blocs maraichers dans tout le département. Cette année, elle en a suivie vingt-cinq (25).

Toujours aux dires des responsables de l'organisation, lors de sa dernière mission dans la commune de Santhiaba Manjacque qui remonte en Mai 2018, la FADDO a recommandé aux femmes du bloc maraicher d'Effoc de renouveler leurs instances de décisions en y intégrant davantage de jeunes. Ce qui apparemment n'a pas été fait. Toutefois, dans la plupart des blocs suivis, les femmes affirment que leurs productions ont considérablement augmentés. Ce qui entraîne une augmentation des revenus des ménages, et aussi un renforcement de la sécurité alimentaire des familles.

Concernant le volet production rizicole, des séances de sensibilisation sur l'utilisation des semences certifiées, et autres intrants agricoles ont été menées à l'endroit des populations. Cependant, on note quelques réticences. Néanmoins, les différentes activités ont permis d'enregistrer des résultats assez satisfaisants. Au niveau des périmètres rizicoles, on enregistre de meilleurs rendements sur les carrés et/ou parcelles dont les propriétaires ont utilisé des semences certifiées.

En résumé, le PPDC à travers la FADDO dans le département de Oussouye, contribue à la réhabilitation et au développement de périmètres horticoles dans une logique de mise en place d'un processus d'autonomisation des femmes et de favoriser l'emploi des jeunes.

Pour le volet riziculture, il contribue à l'augmentation des rendements.

Pour finir, et ce, par rapport à la perception sur la commune de Santhiaba Manjacque, les partenaires ont considéré que c'est une commune qui a beaucoup de potentialités naturelles (forêts, Parc de Basse Casamance etc.) et une grande force de mobilisation. En effet selon les responsables de la FADDO, c'est dans cette commune que l'on retrouve les groupes les mieux organisés du point de vue mobilisation. La seule limite observée est la surcharge du calendrier d'activités champêtres des femmes qui pose d'énormes difficultés par rapport à l'activité de maraichage.

AFRICARE

AFRICARE est une ONG internationale dont le siège est basé à Washington aux Etats Unis d'Amérique. Le bureau régional se trouve à Ziguinchor à la rue du Général de Gaulle. Son domaine d'intervention est la santé communautaire maternelle et néo-natale. AFRICARE

intervient dans la commune de Santhiaba Manjacque depuis 2006. Ses activités portent essentiellement sur des séances de sensibilisation (IECC : Information Education pour un Changement de Comportement).

Les thèmes développés sont : l'AME (l'Allaitement Maternel Exclusif) ; l'Hygiène ; les IRA (Infections Respiratoires Aigües) ; les signes de dangers d'une grossesse ; le SPC (Suivi-Promotion de la Croissance) des enfants de 0 à 59 mois ; le dépistage des femmes enceintes et des enfants malnutris ; la complémentation-supplémentassions en vitamine A des enfants de 6 à 59 mois.

De l'avis du Superviseur de l'ONG dans les zones de Diembéring et Santhiaba Manjacque, les séances de sensibilisation ont occasionné un changement de comportements chez les bénéficiaires. En effet, pour lui du point de vu reflexe sanitaire, il y a des avancées positives. Toutefois, il y a un certain nombre de limites comme par exemple l'enclavement et les distances entre les villages qui compliquent le travail. Ce qui n'enlève en rien les énormes potentialités, ressources (naturelles et humaines) dont dispose la commune conclura-t-il.

Le CICR

Le CICR (Comité International de la Croix Rouge) est une organisation humanitaire neutre, impartiale et indépendante, qui a pour mandat d'aider et de protéger les personnes touchées par un conflit armé ou par d'autres situations de violence. Par « autres situations de violence », il faut entendre des situations où la violence est exercée par des groupes importants d'individus et entraîne des conséquences sur le plan humanitaire, sans toutefois atteindre le seuil d'un conflit armé.

Ce mandat lui a été confié par les Etats, à travers les quatre conventions de Genève de 1949, leurs protocoles additionnels de 1977 et de 2005 et les statuts du Mouvement international de la Croix –Rouge et du Croissant-Rouge de 1986. Son mandat et son statut juridique le distinguent aussi bien des organisations intergouvernementales (telles que les institutions spécialisées des Nations Unies) que des organisations non gouvernementales. Ce statut lui permet de fonctionner indépendamment des gouvernements et de venir en aide, dans la plus parfaite impartialité, aux personnes qui ont le plus besoin de protection et d'assistance.

Son siège social se trouve à Genève en Suisse.

Créé en 1863, le CICR a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Il maintient une présence opérationnelle dans les zones en proie à des conflits armés ou à d'autres situations de violence, ainsi que des bureaux et des délégations dans des capitales et des villes stratégiques qui servent de pôles régionaux pour la coordination et la distribution des secours.

Il a des délégations et des missions dans quelques 80 pays à travers le monde. La grande majorité de ses collaborateurs - plus de 14 000 au total - travaillent dans leur propre pays. La délégation régionale au Sénégal qui couvre (le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie et la Guinée Bissau) est basée à Dakar au Point E, à la Rue 7 x B. Et la Sous-délégation de Ziguinchor au quartier de Goumel N°1372.

Le CICR est présent en Casamance depuis 2004. Ses activités ont pour objet de protéger la vie, la santé et la dignité des personnes touchées par la violence. Pour ce faire, le CICR adopte une démarche globale et intégrée dans laquelle trois domaines d'action distincts assistance, protection et prévention sont étroitement liés. Le travail effectué dans chacun de ces domaines détermine, renforce et complète les mesures prises dans les deux autres.

D'abord dans le domaine de l'assistance, le CICR aide les personnes touchées par un conflit armé ou par d'autres situations de violence en leur fournissant de l'eau, des vivres et des abris, en améliorant leur situation économique, en renforçant les services de santé (notamment les soins aux blessés de guerre et aux détenus), en assurant une prise en charge et une identification appropriées des morts, et en apportant un soutien aux victimes de mines terrestres et de munitions non explosées

Ensuite dans le domaine de la protection, le CICR s'efforce de protéger la vie, la santé et la dignité des personnes civiles (y compris des personnes détenues) touchées par un conflit armé ou par d'autres situations de violence. Pour ce faire, le CICR encourage les autorités publiques et les autres acteurs concernés à assumer les responsabilités qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et des autres règles qui protègent les personnes touchées par la violence.

Enfin dans le domaine de la prévention, le CICR agit aux échelons mondial, régional et local pour promouvoir le respect du droit international humanitaire et les principes humanitaires.

Entre autres actions menées au profit des populations victimes du conflit, la construction et la couverture de latrines traditionnelles améliorées pour un meilleur assainissement et une amélioration de l'hygiène, le reboisement de la mangrove afin de pouvoir restaurer la flore et la faune et relancer ainsi les activités économiques, la relance de la production animale, la communication à travers les séances de d'information/sensibilisation à l'endroit de l'ensemble de tous les acteurs.

Tout ceci dans le respect des principes fondamentaux que sont : l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité, l'universalité. Ainsi en Casamance (Sénégal) plus précisément dans la commune de Santhiaba Manjacque, comme dans de nombreuses autres régions, le CICR a soutenu des projets et fournit une assistance matérielle (tôles, pointes et rôniers) aux populations de retour dans leurs villages d'origine. S'y ajoute l'amélioration de l'accès à l'eau par la réhabilitation ou la construction de points d'eau, et de puits.

Aussi, il faut noter qu'au-delà de l'aide immédiate, le CICR réfléchit à la manière dont les familles et des communautés entières peuvent retrouver leur autonomie et leur sécurité économique. L'objectif est de faire en sorte que les populations puissent subvenir à leurs propres besoins sur le long terme. Le CICR afin d'améliorer les revenus des ménages ruraux, soutient la mise en place de jardins maraichers équipés de puits, d'un petit matériel agricole et de semences.

C'est ainsi que le bloc maraicher des femmes d'Effoc, village situé dans la commune de Santhiaba Manjacque a été réhabilité en fin 2016. Aujourd'hui, les bonnes dames malgré les difficultés auxquelles elles sont confrontées, parviennent après la commercialisation des produits tirés de l'activité de maraichage à supporter certaines charges familiales (prise en charge scolaire des enfants, sécurité alimentaire du ménage, etc.).

CARITAS

La Caritas est une organisation de développement d'obédience catholique. Elle est l'instrument de la mise en œuvre de la pastorale sociale de l'Eglise. Elle tient ses origines de la toute première communauté chrétienne, décrite dans le livre des Actes des Apôtres : une communauté de croyants qui priaient ensemble, célébraient l'Eucharistie et partageaient leurs biens au point que personne n'était dans le besoin. Inspirée de cette pratique religieuse et

socio-économique, Caritas travaille à soulager tous ceux qui souffrent de la pauvreté sous toutes ses formes ou sont pris dans l'angoisse d'un avenir incertain, compte tenu des nombreux déséquilibres que connaît notre humanité.

Caritas/Sénégal est membre du réseau mondial, Caritas Internationalis (CI), une confédération composée de 165 ONG catholiques intervenant dans les situations d'urgence humanitaire et le développement humain. Elle cherche à promouvoir le rayonnement de la charité, de la justice et de la paix au Sénégal et dans le monde, et cela, à partir des efforts conjugués des communautés chrétiennes de base et de toutes les personnes de bonne volonté, mues par un idéal d'amour, de paix, de justice et surtout de solidarité avec les plus démunis de cette planète, terre.

Elle a pour mission dans un Sénégal en pleine mutation, nous laissant transformer par le Christ, ami des pauvres, qui met l'homme debout, de faire de la Caritas un instrument au service de la croissance intégrale de l'homme, par la promotion du développement solidaire, de la justice, de la réconciliation et de la paix. Elle soutient des populations urbaines et rurales à travers des activités d'urgence et de résilience, d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, de prévention des maladies infectieuses et hydriques, d'environnement et d'agriculture, de migration et développement, etc.

Dans le département d'Oussouye, plus précisément dans la commune de Santhiaba Manjacque, la Caritas à travers le projet : adaptation aux effets de la variation pluviométrique sur la sécurité alimentaire et la santé, a distribuée des semences (riz et niébé) adaptées aux ménages et blocs maraichers. Elle a également appuyé dans le renforcement de capacités sur des thématiques liées aux changements climatiques, surtout sur les parties qui riment avec la variation pluviométrique, la gestion de l'eau sur les parcelles rizicoles, la réadaptation du calendrier agricole par rapport au contexte changeant de la pluie, l'utilisation de l'information météorologique, etc. S'y ajoute, la réhabilitation des blocs maraichers de Bringou et Kagar à Youtou, l'appui à la diversification des cultures à travers la distribution de semences maraichères, l'encadrement dans la gestion technique et financière des blocs (présence d'un animateur de terrain) etc.

Toutefois, la Caritas souhaite poursuivre ses efforts. Il est donc prévu la construction de puits au niveau des blocs maraichers réhabilités. Les thèmes développés sont axés sur les systèmes de rizicultures intensives (SRI). Cette méthode vise à augmenter les productions en utilisant peu de semences et dans des conditions de pluviométrie très faible.

Dans le domaine de la santé, la Caritas a appuyée la construction de latrines à Djirack. Au total, douze (12) toilettes ont été construites. Les activités de sensibilisation sur les maladies liées à l'eau (paludisme, diarrhée, hygiène etc.), la distribution de moustiquaires imprégnées dans l'ensemble des villages de la commune ne sont pas en reste.

Dans le domaine de l'eau, elle a appuyée la construction de puits avec pompe manuelle appelé encore « pompe volante » dans les villages de Kagar et Kanokendo à Youtou. En résumé, les réalisations des partenaires au développement ont un certain impact plutôt positif sur la vie des populations de la commune de Santhiaba Manjacque, plus précisément celles des villages de Youtou et Effoc.

Le secteur de la santé, représenté par AFRICARE, a œuvré à des avancées assez positives surtout du point de vue reflexes sanitaires. Il contribue à l'amélioration de la santé maternelle et néo-natale des populations dans les zones rurales.

Le CICR, à travers le soutien des microprojets dont la plupart concerne le maraichage conduit principalement par les femmes, concoure au rétablissement de la capacité des populations à pourvoir à leurs propres besoins.

Le PPDC quant à lui, donne l'opportunité aux populations (agriculteurs/agricultrices) d'accéder plus facilement aux semences et autres intrants de production.

La CARITAS qui intervient dans la zone, demeure un partenaire stratégique.

Ces réalisations dans divers domaines, participent à l'amélioration des conditions d'existence des populations des zones rurales, plus précisément Effoc et Youtou dans la commune de Santhiaba Manjacque.

Dans les perspectives de synergies d'actions, outre le CICR qui travaille directement avec les communautés, des partenaires comme la CARITAS, le PPDC à travers la FADDO disent être prêt à répondre favorablement à toute initiative synergique ayant comme objectif l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Quant à la sous-préfecture et le conseil municipal, leurs actions pour l'amélioration des conditions d'existence des populations sont assez visibles.

Chapitre VII : RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude qui porte sur « enquêtes socio-économiques dans la commune de Santhiaba Manjacque, et qui a intéressé essentiellement les villages de Youtou et Effoc », il est ressorti l'existence de forces et d'opportunités sur lesquelles on peut agir pour initier des activités génératrices de revenus au profit des populations, plus particulièrement les femmes et les jeunes. Cependant, des faiblesses et des menaces ont été relevées.

Il convient alors, de formuler des recommandations afin de stimuler les usages productifs et/ou activités génératrices de revenus pour booster le développement socio-économique de la commune de Santhiaba Manjacque, en particulier des villages de Youtou et Effoc. Ces recommandations sont d'ordre général et spécifique.

VII.1- Recommandations générales

- **Renforcer la sécurité maritime ou fluviale**

Aujourd'hui, le nombre de pirogues motorisées dans la commune de Santhiaba Manjacque, notamment dans les villages de Youtou et Effoc a évolué de 02 à 05. Ces pirogues, qui essayent de désenclaver les deux villages en desservant quotidiennement le pont de Niambalang rencontrent souvent des difficultés posant ainsi de réels problèmes de sécurité. Ces unités de transport de passagers et de marchandises évoluent sans les mesures de sécurité requises, notamment l'usage des gilets de sauvetage qui constitue un moyen de préservation des vies humaines ou, à la rigueur, un élément aidant à retrouver les corps des pêcheurs et/ou passagers en cas d'accident.

La conséquence de ce phénomène est le lourd tribut annuellement payé en pertes de vies humaines.

Pour faire à ce phénomène, l'Etat qui est garant de la sécurité des citoyens et de leurs, a instauré des mesures réglementaires (arrêté qui fixe les règles rendant obligatoires l'embarquement et le port du gilet de sauvetage en vue de sécuriser les conditions de travail en mer des pêcheurs et autres usagers) nécessaires pour limiter au minimum les pertes en vie humaines.

Au niveau local, plus précisément à Santhiaba Manjacque, les autorités communales en collaboration avec les services déconcentrés de la direction de la protection et de la surveillance des pêches (DPSP) du ministère des Pêches et de l'Economie maritime, se

doivent de veiller au contrôle de la sécurité et de la légalité des embarcations au pont de Niambalang à destination des villages de Youtou et Effoc. Cette coopération s'avère nécessaire et urgente, en ce sens que 90% du petit commerce dans cette zone est acheminé par voie maritime. La sécurité maritime est donc cruciale à l'économie de ces villages enclavés.

- **Renforcer les capacités managériales et organisationnelles des OCB**

Les organisations communautaires de bases de la commune de Santhiaba Manjacque, comme toute organisation, sont managés par des hommes et des femmes. A ce titre, leurs capacités, leurs compétences doivent être en phase avec les exigences en matière de gestion et développement organisationnel. Cette option de renforcement de capacités est prioritaire au vu des aptitudes limitées dont font montre les GIE et ASC des villages de Youtou et Effoc. Elle demeure d'autant plus nécessaire que la plupart d'entre eux ont un niveau d'instruction souvent faible.

- **Renforcer les capacités techniques et productives des blocs maraichers**

L'obtention de taux de rendement à même d'assurer à l'organisation la réalisation de marges bénéficiaires optimales. Cette entreprise passe nécessaire par le renforcement des capacités techniques des blocs maraichers. Ces derniers sont confrontés à un déficit de maîtrise des nouvelles techniques culturales. En plus, se pose parfois le défaut d'initiation à l'usage des semences améliorées.

- **Sensibiliser les jeunes à adhérer les blocs maraichers**

En plus de renforcer les capacités des membres des GIE, GPF, il serait opportun et profitable à ces organisations de promouvoir l'adhésion de jeunes, ayant un niveau d'instruction appréciable. Leur apport, se révélerait très significatif notamment dans la gestion de la comptabilité, l'élaboration des PV, etc.

- **Susciter chez les jeunes ruraux un esprit d'entrepreneuriat**

Au Sénégal, à l'instar de la plupart des pays d'Afrique au Sud du Sahara, ce sont près de 269.000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail, dont 57% vivent en milieu rural (IPAR, 2010). Cette situation qui est due au manque d'investisseurs privés et publiques, au manque d'activités lucratives liées à l'énergie, etc. encourage aujourd'hui de manière très significative l'exode rural des populations actives (filles et garçons) à la recherche d'une

situation économique plus favorable et de sources de revenus. Ce phénomène n'épargne guère les villages de Youtou et Effoc. En effet, la plupart des jeunes (garçons et filles) dans ces villages se trouve dans les villes où ils font de petits boulots et ce parfois dans des conditions très difficiles. Ceux qui sont restés sur place et qui sont dans les organisations communautaires de bases (ASC) ont comme principaux objectifs : les loisirs, l'encadrement des plus jeunes dans l'éducation et la formation.

Durant la période des grandes vacances, des économies sont générées avec les activités champêtres et ne servent point à un épanouissement économique. Aujourd'hui face à la problématique de l'emploi des jeunes, il est plus qu'important et nécessaire de susciter au milieu des jeunes, mais également des femmes un esprit d'entrepreneuriat permettant de mieux apprécier les potentialités du milieu et de pouvoir y asseoir un développement partant de moyens propres.

- **Développer des systèmes de production axés sur le marché**

A Santhiaba Manjacque, plus précisément à Youtou et Effoc, les cultures de rente sont insuffisamment valorisées voire même quasi-inexistantes. Dès lors, il s'avère nécessaire d'orienter les systèmes de production en priorisant les cultures maraîchères et horticoles. Celles-ci ont un haut potentiel de rendement mais aussi une rentabilité certaine.

- **Renforcer l'encadrement et le suivi-évaluation**

La présence régulière sur le terrain des structures déconcentrées de l'Etat, des partenaires techniques et financiers dans le cadre des différentes interventions et/ou activités de développement être plus souhaitée.

- **Poursuivre le désenclavement de la commune**

L'enclavement des villages de Youtou et Effoc représente un sérieux handicap. Les populations ont un faible accès aux infrastructures (eau, transport, services économiques). L'accès aux marchés reste encore limité et les coûts des intrants et de transport des productions agricoles assez élevés avec de fortes pertes après récolte. Les infrastructures et équipements socio-économiques de base (pistes, énergie et équipements de production et de transformation agricole) sont quasi-inexistants. Sans le désenclavement de la zone, il reste difficile de booster l'économie locale.

VIII.2. Recommandations spécifiques

Tableau 5 : Recommandations spécifiques

RECOMMANDATIONS GENERALES	RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES	NIVEAUX D'EXECUTION	CIBLES	FINANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la sécurité maritime ou fluviale 	<p>Vulgariser auprès des populations villageoises les méthodes de sécurité en mer ;</p> <p>Agir sur les comportements des usagers de la mer en généralisant le port du gilet de sauvetage dans tous les villages insulaires de la commune ;</p> <p>Amener/sensibiliser les usagers de la mer à prendre conscience des dangers en mer ;</p> <p>Amener la collectivité territoriale, les services déconcentrés de l'Etat à jouer leur rôle régalien (application de la loi dans toute sa vigueur en cas d'infractions)</p>	<p>DPSP ;</p> <p>Centres de surveillance ;</p> <p>Brigades de surveillance ;</p>	<p>Pêcheurs et autres usagers ;</p>	<p>Commune de Santhiaba Manjacque ;</p> <p>Ministère de la pêche et de l'économie maritime</p>
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités managériales et organisationnelles des 	<p>Renforcer les capacités des responsables des OCB à avoir une vision ;</p> <p>Amener les OCB à se spécialiser dans</p>	<p>OCB (GIE, GPF)</p>	<p>Membres des bureaux des OCB (GIE,</p>	<p>ONG partenaires techniques et financiers,</p>

*Enquêtes socio-économiques dans la commune de Santhiaba Manjacque
Département d'Oussouye, Région de Ziguinchor, Sénégal.
Cas des villages de Youtou et Effoc*

<p>OCB</p>	<p>des domaines d'activités afin d'accroître leurs expertises,</p> <p>Redynamiser les cadres de concertation existants ;</p> <p>Amener les OCB à améliorer leur système de gestion et de gouvernance ;</p> <p>Offrir aux OCB une formation adaptée en développement organisationnel.</p>		<p>GPF...)</p>	
<p>• Renforcer les capacités techniques et productives des blocs maraichers</p>	<p>Permettre aux OCB des blocs d'avoir un accès sécurisé et durable aux intrants de production ;</p> <p>Recourir à des techniques d'exhaure et d'irrigation différente ;</p> <p>Former les OCB aux techniques de semis économiques et à haute valeur ajoutée ;</p> <p>Appuyer les OCB dans l'élaboration de business plans, la Définition des marchés potentiels (clientèle, prix/coûts, fournisseurs etc.) ;</p>	<p>OCB (GIE, GPF)</p>	<p>Les membres des OCB</p>	<p>Structures d'appui à la production et commercialisation ;</p> <p>Les partenaires techniques et financiers</p>

*Enquêtes socio-économiques dans la commune de Santhiaba Manjacque
Département d'Oussouye, Région de Ziguinchor, Sénégal.
Cas des villages de Youtou et Effoc*

	Renforcer les capacités des OCB en techniques de communication, distribution et commercialisation.			
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les jeunes à adhérer les blocs maraichers 	<p>Mener des séances de d'information/sensibilisation, de causeries sur les opportunités d'emplois pour les jeunes dans le domaine de l'agriculture ;</p> <p>Sensibiliser les jeunes diplômés sans emploi et ceux ruraux à adhérer les jardins maraichers.</p>	Les OCB (ASC)	Les jeunes diplômés sans emploi et ceux ruraux	ANPEJ ; Les partenaires techniques et financiers
<ul style="list-style-type: none"> Susciter chez les jeunes ruraux un esprit d'entrepreneuriat 	<p>Faciliter l'accès et le contrôle des ressources productives aux jeunes ruraux ;</p> <p>Renforcer les capacités des jeunes et faciliter le transfert d'expériences.</p>	La communauté ; Les institutions de microfinance	Les membres des ASC	Les Pouvoirs publics ; Les ONG partenaires techniques et financiers ;
<ul style="list-style-type: none"> Développer des systèmes de production axés sur le marché 	<p>Evaluer les besoins des marchés en fonction des périodes ;</p> <p>Evaluer la nature et la qualité des produits sur les marchés ;</p> <p>Développer une production de qualité et en quantité suffisante.</p>	OCB (GIE, GPF)	Les membres des OCB	ONG partenaires techniques et financiers ;

*Enquêtes socio-économiques dans la commune de Santhiaba Manjacque
Département d'Oussouye, Région de Ziguinchor, Sénégal.
Cas des villages de Youtou et Effoc*

<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'encadrement et le suivi-évaluation 	<p>Bénéficiaire de l'encadrement des agents du CADL ;</p> <p>Effectuer des missions fréquentes de suivi-évaluation.</p>	<p>Les services techniques du CADL</p> <p>Les partenaires techniques et financiers</p>	<p>Les OCB</p>	<p>Les Pouvoirs publics ;</p> <p>Les partenaires techniques et financiers</p>
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le désenclavement de la commune 	<p>Doter en équipement (moteurs, gilets de sauvetage) les pirogues qui desservent les villages de Youtou et Effoc ;</p> <p>Réhabiliter les ponts qui enjambent certaines pistes entre les villages de la commune de Santhiaba Manjacque et ceux de la commune d'Oukout.</p>	<p>Commune de Santhiaba Manjacque</p>	<p>Les pêcheurs et autres usagers de la mer</p>	<p>Commune de Santhiaba Manjacque ;</p> <p>ONG partenaires techniques et financiers.</p>

CONCLUSION

Dans le cadre de cette étude, il a été question de faire un diagnostic communautaire des villages choisis (Youtou et Effoc) dans la commune de Santhiaba Manjacque. L'étude s'est intéressée essentiellement aux potentiels naturels, économiques, ainsi qu'aux activités économiques existantes, aux forces et faiblesses liées à la position géographique de la commune en rapport à la situation de la région et des échanges transfrontaliers, aux acteurs et/ou programmes intervenants dans la commune, leurs activités en vue d'analyser les possibilités de création de synergies dans le cadre d'une intervention.

L'étude a permis de découvrir les réalités de la vie économique et sociale dans la commune de Santhiaba Manjacque, plus précisément à Effoc et Youtou. En effet, de par sa richesse en ressources forestières, sa production agricole, son potentiel en matière d'élevage, la commune dispose de fortes potentialités favorables à son émergence.

Sur le plan agricole, la commune se caractérise par la riziculture sous pluie, le maraichage et la culture fruitière (oranger, anacardier, citronnier, mandarinier, manguiers etc.). Toutefois, le secteur rencontre d'énormes difficultés : l'avancée de la langue salée, la pauvreté des sols, l'absence de clôtures des blocs maraichers, le déficit d'équipement de production, les problèmes d'écoulement de la production, l'enclavement des villages, etc.

Sur le plan de l'élevage, malgré souvent le vol de bétail vers la Guinée Bissau, on note la présence d'un petit cheptel composé d'ovins, de caprins, de porcins et de la volaille traditionnelle.

Au plan économique et social, le secteur du transport maritime joue un rôle de premier plan dans la commune, notamment dans les villages de Youtou et Effoc. Ces derniers disposent de pirogues qui desservent quotidiennement le pont de Niambalang et permettent l'évacuation d'une partie des produits vers le département d'Oussouye, ou la région de Ziguinchor.

L'environnement organisationnel est marqué par la présence d'organisations communautaires de bases (GIE, GPF, ASC, classes d'âges etc.) plus ou moins bien organisés qui tentent de mener des activités socio-économiques. Par exemple, l'association des femmes du village de Youtou qui gère la pirogue, celle des jeunes étudiants qui fédèrent les villages de Youtou et Effoc.

Les énergies renouvelables peuvent donc être porteuses d'une dynamique de création d'activités génératrices de revenus autour de ces organisations communautaires de bases et à partir des infrastructures existantes, même si l'enclavement constitue l'un des obstacles du développement de la commune et ne favorise vraiment pas les échanges commerciaux.

ANNEXES



Pirogues en attente d'embarquement



Des passagers avec leurs marchandises à l'embarcadère du Pont de Niambalang



Passagers au Pont de Niambalang en attente d'embarquement



Embarquement pour Youtou



Séance d'échanges et de partages avec le bureau central d'Effoc



Bloc administratif du CEM d'Effoc

*Enquêtes socio-économiques dans la commune de Santhiaba Manjacque
Département d'Oussouye, Région de Ziguinchor, Sénégal.
Cas des villages de Youtou et Effoc*



Embarquement au Pont de Niambalang



Séance d'échanges avec quelques responsables, personnes ressources à Konokendo.



Des femmes « bana-bana » entrain de descendre des paniers de « tol » au niveau du Pont de Niambalang



Habitats en reconstruction

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	I
LISTE DES PHOTOS	II
LISTE DES TABLEAUX	III
SOMMAIRE	IV
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET CADRE DE L'ETUDE	3
Chapitre I : APPROCHE METHODOLOGIE	3
I.1- Le rappel de l'objectif de l'étude.....	3
a. Première étape : La prise de contacts et la revue documentaire.....	3
b. Deuxième étape : L'enquête de terrain.....	3
I.2- Les Unités d'enquêtes.....	4
I.3- La Collecte de données	4
I.4- Les Techniques de collecte.....	4
I.5- Les Outils de collecte.....	4
I.6- L'échantillonnage et le déroulement des enquêtes	4
I.7- L'analyse des résultats.....	4
Chapitre II : LE CADRE L'ETUDE	6
II.1- Le cadre régional	6
II.2- Le cadre départemental	7
II.3 : Le cadre local.....	11
a. La situation géographique	11
b. Le Climat.....	12
c. Les Sols	12
D. L'hydrographie.....	12
e. Le milieu humain.....	12
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS	14
Chapitre III : ORGANISATION SOCIOCULTURELLE ET ADMINISTRATIVE	14
III.1- Gouvernance sociale et administrative	14
III.2- L'Environnement organisationnel	15
III.3 : L'Environnement socio-éducative	19
III.4 : L'Environnement sanitaire.....	20
III.5 : L'Hydraulique	22

III.6- Les forces et les faiblesses liées à la position géographique de la commune en rapport à la situation de la région et des échanges transfrontaliers	22
III.7- Place des énergies renouvelables dans le développement de la commune	24
Chapitre IV : LES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES	25
IV.1- L'agriculture	25
IV.2- L'élevage	25
IV.3- La pêche.....	25
IV.4 : Le petit commerce.....	25
IV.5- Le transport.....	27
Chapitre V : ANALYSE INSTITUTIONNELLE.....	30
Chapitre VI : ANALYSE DE L'INCIDENCE DES PARTENAIRES STRATEGIQUES	32
Chapitre VII : RECOMMANDATIONS.....	39
VII.1- Recommandations générales	39
VIII.2. Recommandations spécifiques	42
CONCLUSION	46
ANNEXES	48
TABLE DES MATIERES	50